

Les problèmes fondamentaux du régionalisme économique

Autor(en): **Röpke, Wilhelm**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **21 (1963)**

Heft [2]: **La Suisse et la Communauté atlantique**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-135636>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les problèmes fondamentaux du régionalisme économique

WILHELM RÖPKE

professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève

A différentes reprises, j'ai déjà eu l'honneur d'être invité à contribuer par un exposé à deux séminaires suisses, consacré à ce grand sujet qu'est l'intégration, c'est-à-dire au problème du *régionalisme économique* dont le Marché commun en Europe est maintenant l'exemple le plus connu¹. C'est pourquoi je n'ai pas besoin — ce qui serait impossible d'ailleurs — de traiter le vaste sujet du régionalisme économique sous tous ses aspects.

C'est entendu que le régionalisme économique est l'opposé de l'universalisme économique. Il s'agit donc d'un effort de libération des transactions économiques internationales sur une échelle géographique restreinte, en d'autres termes, d'un libre-échange régional qui s'oppose toujours à une économie internationale universelle, à une économie mondiale et non discriminatoire. D'emblée, il y a conflit entre cet effort régional et l'économie universelle. Ce conflit est inévitable, même s'il n'est pas accompagné d'une augmentation du protectionnisme commun dirigé par ce bloc vis-à-vis de l'extérieur. Naturellement ce conflit devient grave si le régionalisme économique trouve sa contrepartie dans un accroissement des entraves du commerce entre les pays de ce bloc et le reste du monde. La question se pose de savoir si cela n'est pas peut-être le prix qu'il faut payer, dans certaines circonstances, pour le régionalisme économique. Si cela était le cas, le gain en intégration régionale, le gain en intégration économique à l'intérieur du bloc, serait acheté par une certaine perte d'intégration, voire par une désintégration, à l'extérieur. Et c'est là le problème le plus grave qui se pose à nous en discutant l'intégration économique de l'Europe d'aujourd'hui, surtout le problème des relations entre l'Europe intégrée et l'Amérique, c'est-à-dire le problème de la Communauté atlantique.

Le fait que j'ai déjà pu traiter ce même sujet de l'intégration économique de l'Europe ici-même dans le cadre de ces séminaires a un grand avantage pour moi : je suis déjà connu comme un mal-pensant, c'est-à-dire comme quelqu'un qui fait des réserves sur cette méthode de l'intégration économique de l'Europe choisie par la Communauté économique européenne. Je crois que c'est presque un devoir pour l'économiste d'être mal-pensant ; c'est sa mission de se rendre impopulaire ; l'économiste doit rappeler un peu le mot fameux de Talleyrand : « Surtout pas trop de zèle ! » C'est notre mission de

¹ Cf. W. RÖPKE : « La position internationale de l'économie suisse », dans *La Suisse dans le nouvel équilibre mondial*, numéro spécial de la *Revue économique et sociale*, septembre 1959 (épuisé).

faire appel aux faits et à la raison, et d'abaisser ainsi la température des passions politiques, de tempérer l'enthousiasme et de nous opposer à tous les genres de fanatisme. Je me souviens du grand économiste anglais Edwin Cannan, à qui on avait demandé, après la première grande guerre, ce qu'il avait fait durant la guerre. Il répondit : « I protested » ; il a d'ailleurs écrit un livre *An Economist's Protest*, que je recommande à tout le monde. Je puis dire la même chose de moi-même : « I protested, I am protesting all the time. »

Je pourrais aussi rappeler le mot d'un autre grand économiste anglais, Alfred Marshall, que je cite volontiers dans ce contexte. Marshall a dit : « C'est très difficile pour l'économiste d'être un bon patriote et d'en avoir en même temps la réputation. » Quant à moi, je dirai qu'il est très difficile pour l'économiste d'être un bon Européen et d'en avoir en même temps la réputation. Je me flatte d'être un bon Européen, mais je ne puis prétendre, je ne me fais pas d'illusions sur cela, à une *réputation* de bon Européen, surtout dans quelques cercles qui sont dominés par un enthousiasme auquel l'économiste doit opposer son appel aux faits et à la logique des choses. Je partage les critiques et les réserves faites par tant d'économistes contemporains qui ont des raisons assez fortes d'être critiques vis-à-vis du Marché commun en appliquant la théorie bien connue des unions douanières, en balançant les avantages et les désavantages, en balançant surtout, pour parler avec l'auteur d'un livre presque classique déjà, Jacob Viner, les « trade-creating effects » contre les « trade-diverting effects », en balançant les fenêtres qu'on ouvre contre les fenêtres qu'on ferme.

La question est toujours de savoir ne pas fermer plus de fenêtres qu'on en ouvre. Voilà le problème et c'est aux responsables qu'incombe la grande tâche d'éviter cette éventualité. Nous croyons avoir des raisons de craindre le caractère du régionalisme protectionniste du Marché commun qui pourrait menacer tous les efforts faits jusqu'ici pour reconstruire une économie internationale universaliste et multilatérale. Nous croyons avoir des raisons pour avertir le monde contre d'autres dangers : les dangers d'un dirigisme continental, les dangers de la « grande pâte » qu'on pourrait faire de l'Europe, le danger de ce que mon collègue de l'Ecole polytechnique de Zurich, le professeur Böhler, a appelé « Der Mythos des Grossraums ». Je manquerais de franchise si je ne mentionnais pas ces réserves qui sont, pour dire le mot, permises.

Il est possible de relever quelques fautes ou quelques dangers du Marché commun, qu'il faut envisager dans le contexte de la Communauté atlantique. Ce serait extrêmement intéressant et utile de comparer l'effort de Bruxelles avec le grand précédent historique du Zollverein allemand du XIX^e siècle¹. Ce précédent est évoqué très fréquemment pour justifier une idée principale de la construction du Marché commun, à savoir l'emploi de l'intégration économique régionale en vue de l'union politique. On se réfère à l'exemple de l'Allemagne ainsi qu'à celui des Etats-Unis. Je crois que c'est une erreur. Je crois qu'il ne faut pas négliger les grandes différences entre cet exemple du Zollverein ou celui des Etats-Unis et l'œuvre de Bruxelles. C'est possible de sous-estimer la distance qui nous sépare de la nation à un gouvernement supranational. Sur ce point, il est utile de lire quelques pages dans *Les Deux Sources de la Morale et de la Religion* d'Henri Bergson,

¹ Voir à ce sujet mon essai dans les « *Mélanges en l'honneur d'Antony Babel* » (à paraître).

pages relatives à la différence entre la nation et la société internationale. On devrait aussi consulter une petite étude devenue classique, l'essai d'Ernest Renan intitulé *Qu'est-ce qu'une Nation?* (1882). J'y ai trouvé cette phrase: « Il y a dans la nationalité un côté de sentiment; elle est âme et corps tout à la fois. Un Zollverein n'est pas une patrie. » Je ne crois pas qu'on puisse assez répéter la vérité qui se trouve dans la constatation de Renan.

Ainsi, on pourrait mieux comprendre la raison la plus profonde de notre scepticisme vis-à-vis du Marché commun. D'après moi, la grande erreur du Marché commun, c'est exactement ce que ses architectes et admirateurs regardent comme sa grande vertu. C'est précisément cette idée d'employer l'économie à des fins politiques, de faire de l'économie le serviteur de la politique, de mélanger l'économie à la politique. En confondant toujours les deux sphères, on a créé des difficultés sans fin. La « politisation de l'économie européenne », voilà d'après moi le danger qui est aussi redoutable pour l'économie que pour la politique et qui donne fatalement à l'économie du Marché commun le caractère d'un bloc hautement empreint d'interventionnisme, de planisme et d'étatisme et de cette « présence de l'Etat » dont s'est réclamé l'autre jour son président, M. Hallstein, avec une fierté un peu déconcertante. C'est un esprit que son vice-président, M. Mansholt, un socialiste néerlandais, a exprimé avec un brin d'humour, involontaire je crois, quand il disait récemment: « Sans une conception politique générale, c'est inutile de négocier les prix du porc. » D'autre part, comme nous le voyons maintenant après la débâcle de Bruxelles, cette politisation de l'économie, qui est l'essence même du collectivisme — a la tendance déplorable d'envenimer également la politique.

Les conséquences, pour le reste du monde, de ces efforts vers le régionalisme économique ne peuvent pas être bien appréciées sans tenir compte de ces tendances principales, c'est-à-dire de ce mélange de l'économie et de la politique. Le conflit du régionalisme avec l'universalisme de l'économie mondiale basée sur le principe de la non-discrimination, n'est pas tragique ni irréconciliable. Il pourrait être même un bienfait s'il s'agissait d'un régionalisme ouvert, au moins virtuellement, parce que, par sa nature, il n'exclut pas son aboutissement à une intégration économique plus large et plus universelle. Rappelons-nous que tel était le caractère du régionalisme de l'OECE et de l'Union Européenne de Paiements. Mais le Marché commun est d'un autre type, dont le précurseur est la Communauté européenne du charbon et de l'acier, dont on peut dire beaucoup de bien pour la défendre, surtout en admettant qu'elle a servi comme catalyseur politique. On pourrait également défendre ainsi le Marché commun. Mais il faut bien voir la différence entre ce régionalisme ouvert, celui de l'OECE et de l'Union européenne de paiements d'une part, et le Marché commun d'autre part. Ce dernier est un régionalisme fermé, un bloc dont la nature ne permet pas l'universalisation. Comme la CECA ne peut pas se fondre dans l'industrie mondiale de l'acier et du charbon, le Marché commun ne peut pas se fondre sans trace comme l'Union européenne de paiements s'est fondue sans trace dans le système universel des paiements. Pour cette raison l'aggrandissement d'une organisation telle que celle du Marché commun et de la CECA est la chose la plus difficile. Cela a maintenant été prouvé et c'est la cause

véritable de la situation critique dans laquelle se trouve actuellement le Marché commun. Il est facile de rendre responsable de cet état de choses le chef de la République française, alors que, d'après moi, le véritable fautif est le principe même du Marché commun, ce mélange inextricable de la politique et de l'économie.

Voilà l'origine profonde des graves problèmes qui se posent quand on regarde les conséquences du Marché commun pour les pays tiers d'Europe et d'outre-mer. Pour y voir plus clair, il convient de distinguer trois plans sur lesquels le conflit entre le régionalisme fermé du Marché commun et l'universalisme de l'économie mondiale se fait sentir. Sur le premier plan, nous voyons le conflit dans le secteur des industries : entre les industries du Marché commun d'une part et les autres pays industriels et les quelques industries des pays non industriels, les pays sous-développés et agraires d'autre part. L'ancien secrétaire-adjoint du GATT, M. Jean Royer, dans une étude remarquable publiée par la *Lloyds Bank Review* d'octobre 1962, a très bien expliqué ce qui est souligné ici. En effet, il est difficile de ne pas donner raison à M. Royer quand il dit que dans le secteur industriel, le conflit est peut-être le moins grave, parce que les industries européennes sont déjà soumises à un haut degré de compétition, et qu'ainsi, malgré le protectionnisme tenace dans quelques pays du Marché commun, les chances de libéraliser les relations extérieures du Marché commun, surtout par les efforts entrepris par l'administration de Kennedy, ne sont pas tout à fait illusoires.

Sur le deuxième plan, nous rencontrons un conflit tout à fait différent dans le secteur de l'agriculture non tropicale. C'est le conflit le plus grave, et je crois, au fond, irréconciliable. Pourquoi ? Parce qu'il y a un vrai paroxysme de protectionnisme national dans les différents pays, pour des raisons que je ne veux pas discuter ici. Ainsi, à cause de ce protectionnisme prononcé dans le secteur agricole, les divergences de niveaux des prix et des coûts nationaux sont énormes et sans comparaison avec les différences qu'on trouve dans le secteur industriel. Par conséquent, on ne pourrait s'entendre sur l'abolition du protectionnisme agricole national dans le cadre du Marché commun qu'en faisant passer celui-ci du plan du Marché commun au plan international, donc en pénalisant les importations des tiers pays. De ce fait, on applique, sur le plan supranational, le principe du protectionnisme national généralement accepté, principe selon lequel on n'admet les importations que dans la mesure où la production nationale ne suffit pas à satisfaire la demande. C'est là une tendance fatale vers une autarcie agricole du « Grossraum » du Marché commun.

Il faut se rappeler que l'on n'est pas encore arrivé à un accord quant au niveau des prix communs sur lesquels il faut s'entendre. Ce niveau sera, d'après le principe qu'on peut appeler celui du « convoi », déterminé moins par le niveau le plus bas, par exemple celui de la France pour les céréales, que par le niveau le plus haut, c'est-à-dire le niveau des prix des céréales de l'Allemagne. En tout cas, ce prix commun sera établi entre les deux extrêmes et il sera plutôt près du prix maximum que du prix minimum ; le point exact dépendra, entre autres choses, du nombre des voix dont le Gouvernement allemand aura besoin pour les élections prochaines parmi les paysans, eu égard au fait que, si le niveau commun des prix de céréales se fixait bien au-dessous du niveau actuel en Allemagne, cela signifierait fatalement la ruine d'une grande partie de la paysannerie

allemande. Mais cela veut dire que le Marché commun en produits agricoles va stimuler la production à l'intérieur de ces pays, surtout en France, à un point tel que les chances pour les importations du dehors tomberont d'une façon inquiétante. Voilà un mécanisme fatal et regrettable !

Comment ce mécanisme marche-t-il ? Un cas particulier et récent l'a bien montré, et je crois qu'il vaut la peine de s'y arrêter pour observer le mécanisme en question. Il s'agit du cas des oranges, bien connu des experts, qui a opposé le Gouvernement de Bonn à la Commission de Bruxelles. L'Allemagne dépend, pour satisfaire la demande du marché allemand en agrumes, de l'importation de pays tiers pour au moins 80 %, l'Italie ne pouvant satisfaire la demande de l'Allemagne. C'est, par conséquent, Israël, l'Espagne, le Maroc, la Californie aux Etats-Unis, l'Afrique du Sud, qui sont appelés à satisfaire le marché allemand. C'est pourquoi Bonn a demandé à Bruxelles d'accorder des facilités (des contingentements et des réductions de droits de douane) pour les importations en provenance des pays susmentionnés. Toutes ces demandes ont été refusées par Bruxelles au profit des importations italiennes qui sont tout à fait insuffisantes pour satisfaire la demande du marché allemand. Maintenant la plupart des importations d'oranges de l'Allemagne en provenance de pays tiers sont assujetties à un droit de douane de 20 %, ce qui veut dire que le Marché commun a pour conséquence de rendre les oranges en Allemagne sensiblement plus chères qu'auparavant et, conséquence plus grave, de stimuler la production d'oranges en Italie aux dépens de celle de l'Espagne, d'Israël, du Maroc, etc. Mais, plus inquiétante encore est la manière choisie par la bureaucratie bruxelloise pour justifier le refus de la demande allemande. Bruxelles a déclaré que le consommateur allemand, à défaut des oranges israéliennes ou espagnoles, devenues trop chères, pourrait et devrait s'en tenir aux pommes ou autres fruits que l'on trouve à l'intérieur du Marché commun. C'est le commencement de la tutelle du consommateur, qui est le propre du collectivisme. Cela me rappelle l'histoire des citrons italiens qui, à l'époque du III^e Reich, manquaient en Allemagne, ce qui amena le Gouvernement nazi à expliquer aux consommateurs que la rhubarbe était un « ersatz » bien supérieur aux citrons. Le gouvernement d'alors injuriait les citrons italiens en les traitant de « feile Dirne aus dem Süden » (filles vénales du Sud).

Il faut franchement admettre que ce conflit dans le secteur de l'agriculture non tropicale aura des conséquences très graves pour les pays tiers intéressés, si vraiment le mécanisme du Marché commun est déclenché.

J'en viens maintenant au troisième plan, celui du conflit possible dans le secteur de l'agriculture tropicale.

Ici, théoriquement, il y a plus de chances d'éviter les effets discriminatoires parce que le Marché commun ne fournit pas les produits de l'agriculture tropicale, à l'exception de quelques-uns comme le riz italien, dont je ne veux pas parler. Ici encore, vous savez bien que l'interpénétration de la politique et de l'économie a eu une conséquence sérieuse, puisque un fait d'ordre politique, à savoir l'association de tant de pays tropicaux d'Afrique et d'ailleurs (qui sont ou ont été ce qu'on a nommé pudiquement dans le Traité de Rome « pays et territoires entretenant des relations particulièrement avec les états membres ») a engendré une discrimination éventuelle même dans un secteur

supposé protégé contre ce danger ; c'est l'exemple le plus frappant d'une « trade diversion » de donner maintenant la préférence aux bananes du Sénégal plutôt qu'à celles du Guatemala. Je ne veux pas exagérer les conséquences de cette discrimination. On peut défendre, pour des raisons politiques, jusqu'à un certain point, cette préférence donnée à quelques pays africains, et de plus je crois qu'il ne serait pas trop difficile de rendre cette discrimination tolérable aux autres pays.

Voici les trois plans sur lesquels le conflit entre le régionalisme et l'universalisme se fait sentir et, comme vous le voyez, d'une manière très différente.

Si l'on admet que l'intégration économique de l'Europe devra être acceptée en principe et jusqu'à un certain degré, en contrepartie de l'intégration politique et culturelle de l'Europe, certes hautement souhaitable, c'est exactement en Europe que les limites d'un tel régionalisme économique seront particulièrement vite atteintes. On arrive rapidement au point au-delà duquel ce régionalisme devient un bloc que l'Europe sera la dernière région du monde à pouvoir supporter. L'Europe est ou est devenue, à cause de ce développement, une des régions les plus développées du monde, une région qui est le plus étroitement liée au reste du monde. Toute autarcie continentale, toute formation d'un bloc plus ou moins fermé est incompatible avec le bien-être économique, comme aussi avec le rôle politique que joue l'Europe, grâce à son poids, sur le plan économique et à son prestige culturel dont elle peut se réjouir aujourd'hui, d'autant plus sûrement qu'elle s'est libérée des hypothèques de l'ère coloniale.

Il va sans dire que la première condition d'un compromis raisonnable entre le régionalisme économique européen et l'universalisme est que ce régionalisme embrasse au moins l'Europe libre toute entière. La triste vérité est qu'on est loin de compte : six ans se sont écoulés depuis la signature du Traité de Rome et l'Europe se trouve toujours divisées en deux blocs, pour ne pas parler de l'Espagne qui n'appartient ni à l'un ni à l'autre. Jusqu'ici, les pessimistes ont donc eu raison ; ceux qui prédisaient que l'entreprise de Bruxelles diviserait l'Europe plutôt que de l'intégrer. La raison principale en est l'enchevêtrement de la politique et de l'économie dont j'ai parlé. Je crois que c'est aussi la cause profonde de l'attitude négative de Paris vis-à-vis de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le club de Bruxelles. Il y a toutefois une autre raison : le perfectionnisme du Marché commun. Je répète le mot de Talleyrand : « Surtout pas trop de zèle ! » On a pêché contre ce principe ; on s'est permis un perfectionnisme qui consistait à se hâter de passer de l'union douanière à l'union économique totale, laquelle exige un degré d'union politique difficilement réalisable et certainement incompatible avec la position et la structure politique de quelques pays, surtout d'un pays comme la Suisse.

Ce maximum d'intégration doit être acheté, d'abord, par une restriction de l'étendue et du nombre des membres, car tout le monde n'est pas qualifié pour ce maximum et tous ne sont pas prêts à accepter ce maximum d'intégration avec les conséquences politiques que je viens de mentionner. Si ce maximum doit être acheté par une restriction de l'étendue du nombre des membres, il y a, ensuite, une tendance fatale à s'enfermer d'autant plus vis-à-vis de l'extérieur. Cette tendance se trouverait renforcée si quelque chose de redoutable avait lieu, c'est-à-dire si ceux qui veulent imposer au Marché

commun ce genre d'économie planifiée nommée « économie programmée », chère à la France, arrivaient à leurs fins. Déjà la naissance très difficile du Marché commun du Traité de Rome a démontré clairement qu'un bloc poursuivant des buts aussi ambitieux et voulant atteindre la perfection, ne peut se réaliser qu'après des compromis infinis et extrêmement difficiles. C'est une construction très subtile et fragile de compromis réciproques. Il était à prévoir que ce serait incomparablement plus malaisé d'élargir un tel bloc par la coopération de nouveaux membres, et cette difficulté augmente à mesure qu'une telle entrée risque de bouleverser en même temps l'équilibre politique à cause de cette politisation de l'intégration et de mettre en jeu le compromis des intérêts sur le plan économique. C'était exactement le cas de la Grande-Bretagne.

Personne ne peut se faire d'illusion sur le danger grave de cette situation. Au commencement, on nous avait promis de conjurer le risque de la scission de l'Europe par la Zone de libre-échange. Puis, lorsque nous apprîmes que cette offre ne fut jamais sérieuse, on nous déclara d'une manière triomphale que le Marché commun lui-même se chargerait de l'œuvre d'intégration de l'Europe entière. Ce serait Bruxelles qui recevrait maintenant tous les autres frères européens. Les autres pays étaient invités — plus ou moins gentiment d'ailleurs — à frapper plus ou moins humblement à la porte de Bruxelles, chapeau bas, et à demander l'admission au club. L'entrée de la Grande-Bretagne serait le grand exemple, la Grande-Bretagne serait le pionnier de cette grande réception des autres frères égarés de l'Europe.

Tout cela s'est écroulé maintenant, pour des raisons qui sont beaucoup plus profondes que l'humeur d'un homme d'Etat européen. Ainsi, l'élargissement du Marché commun, si essentiel pour l'intégration de l'Europe, a échoué depuis six ans. Que cet élargissement doive se réaliser dans un avenir pas trop lointain n'est pas du tout certain. Il n'est pas du tout sûr que nous verrons prochainement l'acceptation de la candidature décisive de la Grande-Bretagne ; même le cas de l'Autriche est douteux. Mais supposons que ce pessimisme soit réfuté par les événements, est-ce que, dans ce cas-là, le problème posé par le régionalisme économique du Marché commun serait résolu ? Aucunement, car il y a les autres pays de l'Europe et ceux d'outre-mer atlantique.

Je souhaite chaleureusement qu'il soit possible d'établir des liens très étroits entre cette Europe intégrée et l'Amérique du Nord. Mais n'oublions pas que même cette Communauté atlantique serait toujours un régionalisme, un régionalisme opposé à l'universalisme. Elle ne résout pas le problème des relations avec les autres secteurs de l'économie mondiale, avec l'Amérique latine, avec le Japon, avec les pays sous-développés et non privilégiés par l'association au Marché commun, avec l'Afrique du Sud, avec l'Australie.

Voilà la raison pour laquelle je ne suis pas trop optimiste, et c'est aussi pourquoi il me semble qu'il faut repenser tout le problème du Marché commun, et abandonner les ornières anciennes. Il faut chercher tous les moyens pour aérer, pour libéraliser, pour dépolitiser, pour desserrer, pour reviser un perfectionnisme trop ambitieux et trop doctrinaire. C'est un point de vue principal. Et cela nous amène à quelques recommandations que j'ose faire, de manière très modeste, très provisoire, en suggérant un programme qui va d'un maximum à un minimum.

Le programme maximum serait, d'une part, de rendre justice au Marché commun comme catalyseur sur le plan politique comme sur le plan économique. Mais tout en rendant ainsi justice au Marché commun comme catalyseur et en soulignant les mérites des architectes du Marché commun, on ferait, d'après ce programme maximum tout son possible pour transformer cette libéralisation régionale, avec ses problèmes et inconvénients redoutables que je viens d'expliquer, en une libéralisation universelle mais moins parfaite et moins ambitieuse. Une possibilité serait le plan proposé par le professeur Haberler, selon lequel on fusionnerait le Marché commun et l'AELE dans un groupe d'Etats qui stabiliseraient maintenant les réductions de droits de douane qu'on a faites dans les deux blocs, qui s'accorderaient réciproquement ces réductions pour éliminer toute discrimination à l'intérieur de l'Europe, et qui les offriraient aux autres Etats d'après les règles du GATT. De cette façon, le spectre d'un gouvernement international et hautement centralisé et dirigé serait conjuré.

Voilà le programme maximum. La solution intermédiaire serait la Zone de libre-échange. C'est la réalisation de cette idée qu'on avait abandonnée et qu'il faudrait reprendre. Si ni l'un ni l'autre, c'est-à-dire si ni le plan maximum ni ce plan intermédiaire de la Zone de libre-échange, ou quelque chose de semblable, ne sont réalisables pour le moment, il reste au moins le programme minimum.

Ce programme minimum consisterait d'abord à cesser de rendre le fossé entre les deux blocs en Europe encore plus profond par d'autres réductions purement régionales; en d'autres termes, on pourrait prononcer un armistice de la guerre froide en cours entre ces deux blocs. Et ensuite on ne devrait rien négliger pour débayer le protectionnisme extérieur en faisant flèche de tout bois, tout en s'attachant à préparer sérieusement la réalisation du programme maximum dont j'ai parlé.